

FORMATION
CERTIFIANTE

éligible
CPF

FORMATION
INSCRITE AU
RNCP

AFPI-ITIBANOR

UIMM

PÔLE FORMATION

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Technico-commercial Industriel*

* Cette formation est éligible au Compte Personnel de Formation

www.formation-industries-bn.fr

Le Métier

Le (la) technico-commercial industriel a en charge le développement du chiffre d'affaires sur une ligne de produits ou de services, et sur un secteur géographique.

Il doit être capable de :

- ⊙ Réaliser un plan d'actions commerciales dans le cadre des objectifs qui lui sont impartis
- ⊙ Contribuer à la veille technologique et concurrentielle de l'entreprise
- ⊙ Rendre compte de son activité
- ⊙ Conduire une prospection commerciale en France et/ou à l'étranger
- ⊙ Analyser le besoin client
- ⊙ Elaborer une solution en vue de formaliser une offre
- ⊙ Assurer le suivi client
- ⊙ Exploiter un outil de gestion de la relation client

Ses missions sont :

- ⊙ La gestion et la fidélisation d'un portefeuille clients
- ⊙ La négociation et la signature de contrats de vente ou de prestations
- ⊙ La prospection de nouveaux marchés
- ⊙ La contribution à la définition de la politique commerciale de l'entreprise.

Public

- ⊙ Salariés dans le cadre de la formation continue
- ⊙ Salariés souhaitant valider leurs compétences par une démarche de certification
- ⊙ Jeunes diplômés

INFORMATIONS – RENSEIGNEMENTS

Fabrice GENEVIEVE **02 31 46 77 05**
fgenevieve@fibn.fr

Programme

- ⊙ Contribuer à l'élaboration de la stratégie commerciale
- ⊙ Négocier
- ⊙ Manager le développement de son activité
- ⊙ Encadrer et animer une équipe
- ⊙ Réaliser un plan d'actions commerciales dans le cadre d'objectifs
- ⊙ Communication et animation d'équipe
- ⊙ Anglais
- ⊙ Bureautique
- ⊙ Communication orale et écrite
- ⊙ Accompagnement et préparation à la certification

Durée et Lieux

Le lieu est à définir et la durée s'effectue selon la définition du besoin et l'évaluation pré formative.

Capacité d'accueil

Entre 8 et 12 apprenants par session

Prérequis

Les candidats doivent savoir lire, écrire, compter et disposer d'une première expérience en milieu industriel.

Prise en charge

Contrat de professionnalisation
(-26 ans et + 26 ans)
Salarié en CPF, CIF, VAE et Période de Professionnalisation

Certification

CQPM-CQPI Technico-commercial industriel - n° 0027
Les Certificats de Qualification Paritaires de la Métallurgie (CQPM) certifient vos capacités professionnelles

